



Compte rendu du Conseil d'Administration du Craponne Bridge Club du 22 mars 2017

Présents : Pierre CHAUSSARD, Elie MARTIRE, Michel CHAVENT, Bernard PONTNET, Patrick RABAUD, Patrick BUAL, Claude BRICE, Jean-Claude BOUSSARIE, Nathalie BRUNEAU, Yves MANTELIN

Excusés : Jean LACAZE, Yves ALIX

La réunion débute à 17h15 et se déroule suivant l'ordre du jour établi.

1. Bilan du Tournoi des Blanchisseurs, 156 personnes ont participé au tournoi, la concurrence avec les compétitions et le Tournoi de Lyon s'est bien fait sentir. Le bilan est malgré tout équilibré.
2. Le président présente le rapport financier à fin février avant de passer officiellement le flambeau à notre nouvelle trésorière Nathalie BRUNEAU. Comme indiqué au point 1 le tournoi des Blanchisseurs est à l'équilibre, alors que le Grand Tournoi d'automne réservé aux membres du club accuse un déficit d'environ 1 300 €. En fonction des prévisions de dépenses et de recettes les comptes devraient être clôturés au 30 juin 2017 avec un excédent d'environ 500 €. Il est rappelé aux membres qui souhaitent présenter des demandes de remboursement pour les participations aux finales de le faire avant le 15 juin 2017.
3. Le président confirme la clôture du compte à la Caisse d'Épargne et pose la question sur l'intérêt du placement de 5 000 € sur un contrat AXA à 15 ans avec un rapport de 2.10 %. Nathalie BRUNEAU est chargée de vérifier la possibilité de sortir éventuellement de ce contrat si cela est jugé utile.
4. Le Président Michel CHAVENT informe le Conseil d'Administration sur les différends qui opposent le Comité du Lyonnais et Monsieur COMBESURE.
5. Le Président Michel CHAVENT informe le Conseil d'administration sur le fait que le comité du Lyonnais est à la recherche de salle pour les compétitions de la saison prochaine pour remplacer la salle du Golf du Verger. Le Craponne Bridge Club informera la Mairie de Craponne de cette recherche et passera ensuite le relai au Comité du Lyonnais qui gèrera directement les éventuelles réservations de salle avec la Mairie.
6. Les nouvelles coordonnées de Jacques GOUTTMAN sont disponibles (les demander à Michel Chavent).
7. Après un tour de table pour connaître l'avis des membres du C.A. il est décidé de conserver le Tournoi du Roy René École le premier lundi du mois ainsi que le Tournoi du Roy René le premier mardi du mois. En revanche la Ronde de la Société Générale le premier jeudi du mois est transférée au premier vendredi du mois.
8. Le Président Michel CHAVENT informe les membres du Conseil d'Administration que le Craponne Bridge Club est éligible au Label « Université du Bridge » pour ses cours d'initiation, la demande sera faite pour obtenir cette homologation formelle.

Il est décidé de renforcer la formation d'arbitre ainsi que la formation au maniement des logiciel de gestion des tournois. Ceci afin d'améliorer le déroulement des différents tournois de régularité.

Il sera procédé à un appel à candidature pour recevoir l'une et/ou l'autre de ces formations.

Le Président Michel CHAVENT se chargera de la mise en place de ces formations.

9. Patrick BUAL fait un bref rapport sur l'état d'avancement du site internet du Club et informe les membres de la mise en place d'une nouvelle page « Documents » où sont présent les documents administratifs concernant le club. Les documents pourront être consultés ou téléchargés.
La prochaine étape sera celle de la constitution d'un « Espace membre » réservé aux membres du club accessible seulement avec un identifiant et un mot de passe.
10. Après un tour de table il est décidé que le repas annuel du club aurait lieu le 8 juin 2017 vraisemblablement au restaurant « Le Malval » comme les années précédentes.
11. Jean Claude BOUSSARIE rappelle que comme les années précédentes pour la Foire de Craponne, la commune de Craponne demande, en contrepartie du prêt de la salle Rebuffat, aux associations de participer à la tenue des barrières, au marquage au sol des emplacements et à la surveillance de la manifestation, un mail de rappel sera effectué pour demander aux membres de bien vouloir se prêter à cette à ces tâches. Il est rappelé que les différentes participations aux frais de compétition sont liées à la participation à ces prestations.
Cette année la ville de Craponne va fêter les 180 ans de son indépendance, cette manifestation va appeler inévitablement à une nouvelle demande de « tenue des barrières ». Les membres du Craponne Bridge Club devront encore une fois se tenir prêts.
12. Michel CHAVENT rappelle la difficulté à mettre en place les tournois du jeudi où il n'y a parfois que 3 ou 4 tables. Elie MARTIRE propose d'instaurer 2 jeudi par mois la possibilité de pratiquer des parties libres.
13. La Mairie nous a informés que le jeudi 1^{er} juin nous était rendu. Un tournoi de régularité sera donc organisé ce jour-là.
14. La date de l'Assemblée Générale est fixée au Mardi 20 Juin après le tournoi.

Le Conseil d'Administration a pris fin à 18h30.

Patrick BUAL
Secrétaire Général du Craponne Bridge Club

